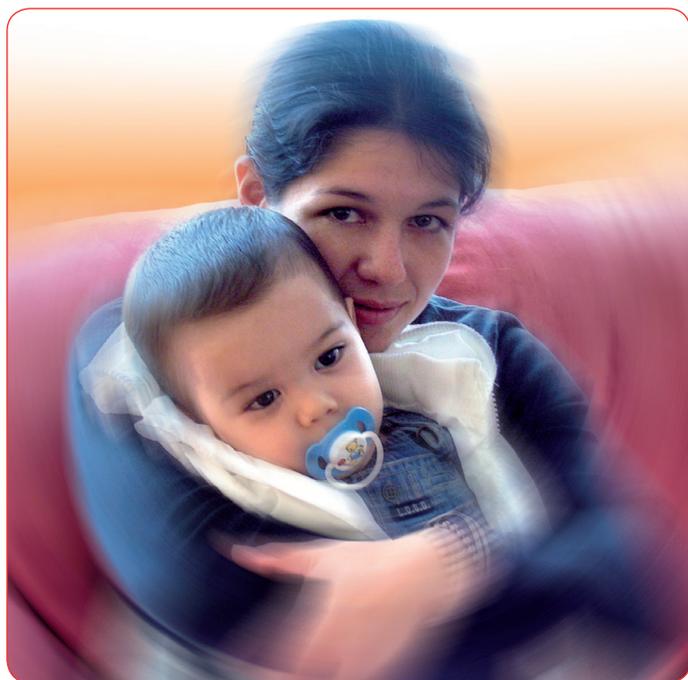


Fondation

AU  DES GRO  IES

Foyer pour femmes  
seules ou avec leurs enfants



Rapport d'activités  
2015



Fondation "Au Cœur des Grottes"

Rue de l'Industrie 14

CH - 1201 Genève

Tél.: 0041 22 338 24 80

Fax: 0041 22 338 24 81

[info@coeur.ch](mailto:info@coeur.ch)

[www.coeur.ch](http://www.coeur.ch)

CCP 17-399341-9

## Conseil de Fondation

M. Guy Vibourel, *Président*

Me Christine Sayegh, *Vice-Présidente*

Mme Anne Mahrer, *Secrétaire*

Me Lorella Bertani, M. Didier Bonny, Mme Christiane Favre,  
M. Olivier Légeret, Me Patrice Reynaud, Dr Jean-Charles Rielle,  
Mme Alexandra Rys, Dr Eric Vollenweider

## Membres d'honneur

M. Christian Bavarel, Mme Madeleine Bernasconi, Me Alexandra Clivaz-Buttler,  
M. Jean-François Duchosal, M. Renaud Gautier, M. Jean Grob, Dr Daniel Halpérin,  
Me Jaques Vernet

# Rapport du Président

Au Cœur des Grottes, il se passe toujours quelque chose !

L'année 2015 a vu l'ouverture d'un deuxième Foyer à Riant-Parc, ce qui a permis d'augmenter notre capacité d'accueil, et au premier semestre 2016, la Fondation "Au Cœur des Grottes" a fêté les dix ans de sa création. Ce fut une belle fête préparée, organisée et financée par les Amis du Cœur des Grottes et l'occasion de faire une rétrospective sur dix années d'activités.



En effet, durant cette période, nous avons accueilli près de 1200 pensionnaires, soit 696 dames et 488 enfants originaires de près de 100 pays différents. 33 bébés sont nés pendant le séjour de leur maman à la Fondation. La plupart de ces pensionnaires nous ont quittés avec de nouvelles perspectives de vie. Tout cela a été rendu possible grâce au professionnalisme et à l'engagement de plus de 40 collaboratrices et collaborateurs.

Les douze membres actuels du Conseil de Fondation accompagnent avec une grande compétence et beaucoup d'enthousiasme les évolutions et les projets de la Fondation. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour le temps qu'ils consacrent régulièrement à notre institution. J'aimerais saluer ici l'engagement remarquable pendant toute notre décennie d'activité de Madeleine Bernasconi, membre fondatrice et présidente jusqu'en juin 2015 de l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes", ainsi que de Jean-François Duchosal qui a joué un rôle primordial lors de la création de la Fondation et qui, tout au long de ces dix années, nous a fait bénéficier de ses compétences et de son pragmatisme. Tous les deux ont été reçus comme Membres d'honneur, une manière de leur dire encore notre estime et notre reconnaissance. En 2016, nous avons eu le plaisir d'accueillir comme membre du Conseil de Fondation, la nouvelle Présidente de l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" en la personne d'Alexandra Rys. Elle s'est immédiatement trouvée au cœur de l'action avec l'organisation de la fête d'anniversaire.



Je félicite pour le travail accompli au quotidien et remercie pour leur engagement, leur gentillesse et leurs compétences mises au service de notre cause la directrice, son équipe de direction ainsi que toutes les collaboratrices et collaborateurs qui encadrent, accompagnent, soutiennent, forment nos pensionnaires avec passion, rigueur et énormément de cœur.

**Guy Vibourel**  
**Président**

## Rapport de la directrice



### Foyer Riant-Parc

L'année 2015 a commencé dans une grande effervescence. En effet, en octobre 2014, la Ville de Genève mettait à notre disposition une belle demeure qui allait nous permettre d'augmenter notre capacité d'accueil de manière substantielle. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons accueilli cette nouvelle. Et il en fallait, de l'enthousiasme, pour rendre vivant et accueillant ce lieu qui, pendant plusieurs années, avait servi de prison pour femmes. Sans compter que, lorsqu'un bâtiment change d'affectation, il doit être mis en conformité avec toutes les normes officielles notamment en ce qui concerne la

prévention des incendies et la sécurité alimentaire.

Nous sommes très reconnaissantes à toutes celles et tous ceux qui ont accompagné cette nouvelle aventure. Tout d'abord la Ville de Genève, Mme la Maire Esther Alder, toujours attentive à agir de toutes ses forces pour les personnes les plus démunies, et Mme la Conseillère administrative Sandrine Salerno, particulièrement sensible à la cause des femmes et qui se bat depuis plusieurs années pour favoriser l'accueil de celles qui sont victimes de violence. Nous remercions également le Conseil municipal qui a accepté ce projet à l'unanimité et rendu possible son exploitation en l'assortissant d'une augmentation de subvention.

Dès la première visite, nous avons été séduites par la beauté du lieu. Grâce au soutien bénévole de l'entreprise générale Losinger Marazzi SA, un premier devis a été établi, devis qui très rapidement nous a fait prendre conscience de l'envergure des travaux à entreprendre.



Un maître d'œuvre était indispensable. Nous nous sommes naturellement tournés vers l'entreprise d'architecture Pierre-Henri Gindre avec laquelle nous avons déjà travaillé à grande satisfaction pour la rénovation du 14 puis du 15 rue de l'Industrie. Nous remercions particulièrement M. Christian Papuchon qui a établi les plans et entrepris

toutes les démarches auprès des services compétents pour que les travaux puissent démarrer dans les plus brefs délais et qui a ensuite mobilisé les entreprises et dirigé les travaux.

Confrontées journallement à la nécessité de refuser des femmes victimes de violences par manque de place, nous étions en effet très pressées de pouvoir ouvrir au plus vite !

Les transformations et l'aménagement de ce qui est devenu le Foyer Riant-Parc nécessitaient aussi un important soutien financier et nous remercions les généreux sponsors dont la Fondation Pro Victimis, la Loterie Romande, la Fondation Sesam, la Fondation de Bienfaisance du groupe Pictet et plusieurs donateurs privés qui nous ont généreusement soutenus de même que la Migros qui nous a fait bénéficier de tarifs préférentiels pour l'aménagement de la maison.

Mener à bien ce projet dans une nouvelle maison a demandé aussi un gros effort à toute l'équipe du Cœur des Grottes. Je voudrais remercier particulièrement Anne Marie von Arx-Vernon qui a mis toute sa belle énergie positive pour faire avancer le chantier ainsi que son savoir faire et son talent dans le choix des couleurs et des meubles et de tous ces petits détails qui transforment un lieu utilitaire en une maison dynamique, dans laquelle on se sent bien pour redémarrer dans de nouveaux projets de vie. Je voudrais remercier aussi Esther Billaud qui, même en congé maternité, a nourri l'action et la réflexion de son expérience et connaissance dans la gestion organisationnelle et financière. Mais je n'oublie pas toutes les employées de la Fondation. Un merci tout particulier à Virginie, Patricia, Sanou et Maria qui ont été les premières animatrices du nouveau Foyer Riant-Parc. Elles ont commencé dans les peintures fraîches et l'aspirateur, l'organisation du mobilier et de la déco dans les chambres puis enfin ont coordonné l'arrivée des pensionnaires. De répartir l'équipe sur deux sites, de bousculer des horaires, des plannings et des cahiers des charges, cela ne s'est pas fait sans quelques vagues, mais l'adaptation de la voilure à la nouvelle capacité du bateau par l'engagement de nouvelles collaboratrices ont été une belle aventure riche de transmissions et de découvertes des savoir-être et des savoir-faire. Il y a certes



eu des complexités à surmonter et des violons à accorder, mais il y a aujourd'hui la grande satisfaction de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions et dans un cadre magnifique 10 femmes dont 6 mamans accompagnées d'une dizaine d'enfants.

Et pendant toute cette période, la vie se poursuivait au Cœur des Grottes. Là aussi, il a fallu mettre les bouchées doubles. Le 6 juillet, 10 dames, ce qui représente un tiers des résidentes bien rôdées dans le fonctionnement de la maison, déménageaient au Foyer Riant-Parc, et 10 nouvelles allaient les remplacer. Une partie de l'équipe aussi était nouvelle. Un immense merci aux "anciennes" employées, Séraphine, Frida et Maribel qui, avec constance, compétence, et en gardant leur bonne humeur, ont grandement contribué à garder le cap.

En 2015, nous avons accueilli 148 personnes : 81 dames et 67 enfants.

## Formation

La formation des femmes accueillies reste au centre de nos préoccupations. Dès leur arrivée, par leur participation aux tâches inhérentes à la vie communautaire, les pensionnaires développent des compétences. Plusieurs d'entre elles ont effectué des stages en cuisine ou au ménage ainsi qu'au sein de notre Boutique "Aux Trésors Retrouvés". Par ailleurs, grâce au soutien de généreux donateurs, notamment la Fondation Pro Victimis, la Fondation Aletheia et l'Association Amitié Solidarité, nous avons pu ouvrir à toutes les femmes du Foyer notre offre de formation dans diverses écoles adaptées à leurs besoins. Nous remercions l'école Club Migros ainsi que l'Ifage qui nous ont fait bénéficier de tarifs préférentiels pour nos pensionnaires. Nous n'oublions pas la Fondation Teamco qui prend en charge les frais annexes à la formation des pensionnaires.



Les pensionnaires ont fréquenté les écoles suivantes :

Camarada, UOG, Ecole Club Migros, IFAGE, Ecole Ber, Inforco, Voie-F, Cours d'auxiliaire santé à la Croix-Rouge, Cours d'assistance parentale à Pro Juventute, Ecole de Commerce, Service d'Accueil Postobligatoire, Université.

Sur les 81 femmes accueillies en 2015 :

- ♥ 34 ont suivi des cours dans divers centres de formation,
- ♥ 24 ont suivi des cours de français,
- ♥ 8 ont effectué des stages qualifiants,
- ♥ 1 poursuivait son apprentissage,
- ♥ 12 étaient en emploi à leur arrivée,
- ♥ 4 ont trouvé un emploi suite à des stages ou des formations,
- ♥ 9 étaient maman de nouveau-nés ou d'enfants en difficulté,
- ♥ 13 ont effectué des séjours de moins d'un mois, ce qui ne leur a pas permis d'entrer dans un processus de formation.

## Lutte contre la traite des êtres humains

La lutte contre la traite des êtres humains reste bien évidemment une préoccupation importante de notre Fondation tant sur le plan de l'accueil et l'accompagnement au jour le jour des victimes que dans la conscientisation du public ainsi que des acteurs politiques, judiciaires et sécuritaires en Suisse et parfois même à l'étranger. Tout en la remerciant pour son investissement, je laisse avec plaisir et fierté à Anne Marie von Arx-Vernon, directrice adjointe et très engagée dans ce domaine, le soin de vous en parler plus avant dans ce rapport.

## Remerciements

Ce rapport a mis en évidence certaines personnes, certains points saillants, mais l'histoire du Cœur des Grottes s'écrit avec toutes et tous et tous les jours grâce au soutien des Autorités cantonales et de la Ville de Genève, avec la contribution de toutes celles et ceux qui ont donné de leur argent, de leur temps et de leur personne pour que notre action puisse se poursuivre et s'intensifier au cours des années. Un immense merci au Conseil de Fondation qui nous accorde toute sa confiance et tout son appui ainsi qu'à l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes". Merci à tous les membres du réseau social genevois, merci à toute l'équipe du Cœur des Grottes, de Riant-Parc, de la Boutique, merci aux veilleuses et aux stagiaires, et surtout merci à vous toutes, les Dames du Cœur des Grottes. Vous êtes non seulement la raison d'être de notre Fondation, mais surtout, par vos questions et vos réussites, vous nous confirmez encore et encore qu'il vaut la peine de s'investir inlassablement. Par votre courage, vous nous stimulez à poursuivre encore notre action pour viser à faire encore mieux l'an prochain.

Un tout grand merci à chacune et chacun.

*Evelyne Gosteli*  
*Directrice*

## Traite des êtres humains, mariages forcés et crimes d'honneur



Nous tenons à témoigner notre reconnaissance à M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat en charge du Département de la Sécurité et de l'Economie (DSE) pour sa détermination à lutter contre la traite des êtres humains. Nous remercions Mme Monica Bonfanti, Cheffe de la police, pour son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes et notamment dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains (TEH).

Nous soulignons l'importance du partenariat institué au sein du Mécanisme de coopération, piloté désormais par Mme Catherine Lance Pasquier, secrétaire générale adjointe au DSE qui a remplacé Mme Fabienne Bugnon. Nous la remercions de poursuivre cette importante mission qui réunit à satisfaction les corps constitués, mobilisés pour lutter contre la TEH. Nous remercions tout spécialement M. Laurent Knubel du SCOTT (Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants) pour la confiance que la Fedpol (Police Fédérale) nous témoigne.



**En 2015**, nous avons renforcé le partenariat existant entre le Cœur des Grottes et la LAVI en invitant le CSP à cosigner notre convention de collaboration. Nous nous en réjouissons.

**En janvier 2015**, le Cœur des Grottes a été invité à Chypre dans le cadre de notre collaboration avec l'association genevoise ACCES. Sa présidente, Mme Androula Enriquez est une infatigable pourfendeuse des auteurs de TEH à Chypre. Grâce à l'efficacité de Mme Rita Superman (Cheffe de brigade de lutte contre la TEH à la Police de Chypre) et à l'appui du GRETA (Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains du Conseil de l'Europe), ACCES a réussi à faire condamner des criminels agissant dans le domaine de la prostitution forcée au sein des cabarets chypriotes. Lors de ces rencontres, le concept d'aide aux victimes du Cœur des Grottes a rencontré la vive adhésion de tous.

Une équipe formidable travaille en effet dans une optique très similaire à la nôtre : accueil et accompagnement des victimes le temps nécessaire à leur insertion tout en leur offrant une formation qualifiante, ceci afin d'éviter qu'elles ne retombent sous la dépendance de familles maltraitantes, de réseaux maffieux et d'exploiteurs de toutes provenances !

**En février 2015**, nous avons reçu nos collègues de Lausanne qui, en s'inspirant du Cœur des Grottes, ont ouvert ASTREE, un lieu d'accueil pour les victimes de TEH.

**En mars 2015**, avec Evelyne Gosteli et Lyka Cissé-Favarger nous nous sommes rendues à Zurich, pour rencontrer nos collègues du FIZ qui conseillent les victimes de TEH dans le domaine de la prostitution forcée. Le soutien principal de cette association est l'aide au retour des victimes dans leur pays d'origine (en constatant malheureusement trop souvent leur retour en Suisse quelques mois plus tard). Nous avons aussi passé une soirée avec la Police de la ville de Zurich dans les quartiers de la prostitution où sont aussi exploitées beaucoup de victimes de prostitution forcée. Nous relevons la grande compétence et la belle humanité de la Brigade composée d'une femme et de deux hommes qui rassurent et conseillent les potentielles victimes.

**En novembre 2015**, nous avons présenté, avec Elena von Flüe (qui a remplacé Lyka Cissé-Favarger), le concept du Cœur des Grottes en matière de lutte contre la TEH à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) et à l'ONU dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment la TEH.



*Victimes de traite des êtres humains au sein de nos foyers*

**Exploitation de la force de travail** : 8 femmes ont été accueillies, hébergées et ont bénéficié de formations qualifiantes. Elles ont fui des employeurs qui les traitaient comme des esclaves. Elles proviennent de Côte d'Ivoire, d'Ethiopie, du Ghana, de Roumanie, des Philippines et du Sénégal.

**Prostitution forcée** : 3 jeunes femmes qui avaient cru en un avenir meilleur se sont retrouvées victimes de prostitution forcée alors qu'elles pensaient garder des enfants, aller à l'Université ou travailler dans la restauration. Elles proviennent du Bénin, d'Erythrée et de Guinée.

Toutes ces jeunes femmes ont en commun d'être victimes de bourreaux qui ont abusé de leur naïveté, de leur détresse et de leur vulnérabilité. Toutes ont déposé plainte auprès de la Police et leur situation est en cours de traitement à la Magistrature. Toutes ont bénéficié de formations.



Nous avons présenté notre concept notamment à la Law Clinic de la faculté de droit de l'UNIGE, à l'OMC, au HCR, au DCAF et à la Maison de la Paix. La Fondation étant membre de l'organe de pilotage du SCOTT, certaines formations et conférences données par le Cœur des Grottes l'ont été à la demande ou en partenariat avec cet organe de la Police fédérale spécialisé dans la lutte contre la TEH.

### *Mariage forcé ou à risque de crime d'honneur*

À l'invitation de Surgir, le Cœur des Grottes a participé au CIGC à une conférence internationale sur la problématique des "Crimes d'honneur"... Crimes d'Horreur devrait-on dire comme le relevait notre collaboratrice Muska Sangin (dont la succession a été assurée par Claire Dal Busco).

En 2015, nous avons accueilli 4 jeunes femmes confrontées à des mariages forcés avec des hommes qu'elles n'avaient pas choisis et qu'elles refusaient d'épouser dans le pays d'origine de leurs parents. Dans un des cas, la jeune femme avait déjà été accueillie au Cœur des Grottes. Ses parents lui ayant promis de respecter ses choix, elle était rentrée à la maison. Il n'en a rien été : ils ont récidivé et elle est revenue demander de l'aide. Une procédure est en cours contre ces parents dangereux, la menaçant d'un "crime d'honneur".

Heureusement que la Police est expérimentée dans ce domaine et connaît bien notre travail ! Nous pouvons compter sur elle chaque fois qu'il s'agit de protéger une victime.

Nous tenons également à relever que certaines jeunes femmes ont renoué avec leur famille et que les relations ont pu s'harmoniser avec le temps. Deux, trois ans plus tard, les parents ont fini par comprendre que "l'honneur" de la famille était dans la réussite scolaire et sociale de leur fille et non dans sa marchandisation ou son troc dans le contexte d'un mariage utile au reste de la famille.

Jamais nous ne pourrions admettre que cette pratique soit dite "culturelle" alors qu'il ne s'agit que d'une pratique criminelle justifiant un pouvoir mâle sur le corps et le mental d'une femme !



*Anne Marie von Arx-Vernon  
Directrice adjointe*

# Présentation du Foyer "Au Cœur des Grottes"



Le Foyer "Au Cœur des Grottes" est un lieu d'accueil et d'hébergement pour des femmes, en situation de précarité, seules ou accompagnées de leurs enfants.

Nous accueillons en priorité les femmes les plus exposées. Le projet de séjour sera à court, moyen ou long terme en fonction des circonstances et des besoins spécifiques à chacune. La Fondation est spécialisée dans l'accompagnement de femmes victimes de violences domestiques, de la traite des êtres humains, de mariage forcé, à risque de crimes d'honneur.

Nous offrons un mode de vie stimulant, propice à la valorisation de la personne, de ses ressources et de ses compétences et orienté vers la réinsertion.

*Réserves : Notre structure et notre mode de vie ne nous permettent pas d'accueillir des personnes rencontrant d'importantes difficultés psychiques, des troubles du comportement ou des problèmes de dépendances.*

## Structures d'accueil

La Fondation dispose de deux Foyers et de logements relais :

Le Foyer "Au Cœur des Grottes", situé à la rue de l'Industrie 14 et 15 dans lequel nous accueillons toutes les nouvelles pensionnaires, et le Foyer Riant-Parc dans lequel nos pensionnaires peuvent, selon les besoins et disponibilités, poursuivre leur réinsertion.

La capacité d'accueil totale de la Fondation est de 40 femmes et 30 à 35 enfants.



## Conditions d'accueil

Si possible, nous invitons la personne intéressée à venir visiter le Foyer ou à y partager un repas avant de prendre une décision.

Cependant, lorsque les circonstances le dictent, l'accueil peut être immédiat et nous trouvons le moyen de recevoir de suite toute femme en danger imminent.

## Durée du séjour

Les dames qui séjournent au sein de notre Fondation sont encouragées à retrouver une vie autonome (sur le plan affectif, financier, professionnel, relationnel, etc.). La durée du séjour est fixée en fonction des circonstances et des besoins inhérents à chacune en vue d'une réinsertion dans les meilleurs délais. Le séjour peut ainsi varier de quelques jours à plusieurs mois.

## Projet de séjour

Les pensionnaires sont confrontées à des difficultés diverses et ont des besoins différents. Notre accompagnement, adapté à chacune, se veut souple, soutenant, énergique et bienveillant.

## Prix de la pension

Le prix de la pension complète comprenant l'hébergement et l'accompagnement personnalisé s'élève à :

♥ Fr. 84.- par jour.

Et pour les enfants, qui partagent la chambre de leur maman :

♥ Fr. 21.- par jour (¼ pension) jusqu'à 4 ans.

♥ Fr. 42.- par jour (½ pension) de 5 à 16 ans.

Lorsque des dames à revenus modestes financent personnellement leur séjour et pour favoriser leur réinsertion sociale progressive, un paiement partiel de la pension est possible.

Dans des circonstances de précarité financière particulièrement difficiles, la gratuité du séjour peut être envisagée.

Pour bénéficier d'un paiement partiel ou de la gratuité de la pension, une demande doit être faite à la direction du Foyer qui évalue la situation.



## Règles de vie communautaire

Pour favoriser le bien-être de tous et pour le bon fonctionnement de la maison, quelques règles de vie sont bien utiles.

- ♥ Les pensionnaires sont invitées à vivre dans la tranquillité, le respect mutuel et la courtoisie.
- ♥ Elles sont responsables de l'entretien de leur chambre et participent aux tâches ménagères.
- ♥ Tous les repas se prennent dans les locaux communs.
- ♥ Dès 23 heures, les pensionnaires regagnent leur chambre et respectent le silence dans toute la maison.
- ♥ Hormis le week-end, les pensionnaires peuvent recevoir leurs ami(e)s et leur famille dans les locaux communs.
- ♥ L'alcool, les drogues et les médicaments non prescrits sont strictement interdits.
- ♥ Il est interdit de mettre sur Internet des photos d'autres pensionnaires ou de la maison, ainsi que de donner des informations sur qui que ce soit.
- ♥ Pour des raisons de santé et de sécurité, il est interdit de fumer dans la maison.
- ♥ Les animaux ne sont pas acceptés.
- ♥ Tout comportement mettant en péril l'intégrité de la personne elle-même ou celle d'autrui nous contraindra à mettre un terme immédiat au séjour.



## Horaires

Ouverture à 8h30, fermeture à 23h.

Petit déjeuner de 7h à 9h, repas de midi à 12h15, repas du soir à 18h30.

# Statistiques 2015

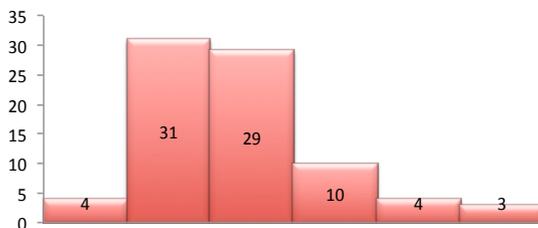
## Nombre de pensionnaires

♥ Au cours de l'année 2015, nous avons accueilli 148 personnes : 81 dames et 67 enfants (41 mamans ont séjourné au Foyer avec un ou plusieurs enfants).  
Le taux d'occupation a été de 99%.

## Age des pensionnaires

- ♥ 3 dames de plus de 60 ans
- ♥ 4 dames de 50 à 59 ans
- ♥ 10 dames de 40 à 49 ans
- ♥ 29 dames de 30 à 39 ans
- ♥ 31 dames de 20 à 29 ans
- ♥ 4 dames de 17 à 19 ans.

Age des pensionnaires



17-19 ans 20-29 ans 30-39 ans 40-49 ans 50-59 ans 60 ans et +



## Enfants accompagnés de leur mère :

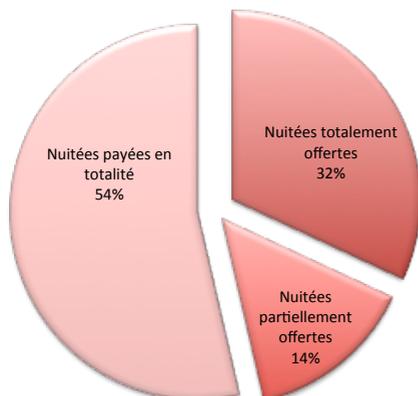
- ♥ 13 enfants de 10 ans et plus
- ♥ 19 enfants de 5 à 10 ans
- ♥ 35 enfants de moins de 5 ans.

## Accueil gratuit

♥ 24 dames sans ressources ont été accueillies partiellement ou entièrement gratuitement et avec elles 8 enfants et 12 bébés.

Sur un total de 22'413 nuitées, 7'153 ont été totalement offertes et 3'249 l'ont été partiellement, certaines pensionnaires participant, en fonction de leur salaire, au financement de leur séjour. La valeur financière de cet accueil gratuit représente un peu moins de la moitié des recettes de pensions.

## Nuitées



## Repas servis

Nous avons servi gratuitement 42'567 repas (14'166 déjeuners, 14'212 dîners et 14'189 soupers).

## Motifs d'entrées

♥ 55 dames (soit 68%) étaient en danger :

- 40 étaient victimes de violences (domestiques notamment). Elles ont trouvé refuge au Foyer pour échapper à la violence d'un proche.
- 11 étaient victimes de traite des êtres humains (8 à des fins d'exploitation de la force du travail, 3 à des fins d'exploitation sexuelle).
- 4 étaient victimes ou menacées de mariage forcé et/ou à risque de crime d'honneur.



♥ 10 dames étaient sans logement pour diverses raisons : certaines dames s'étaient laissé submerger par des problèmes financiers et devaient quitter leur appartement rapidement ; d'autres ont été précarisées par la perte de leur emploi, la maladie ou un événement difficile à surmonter.

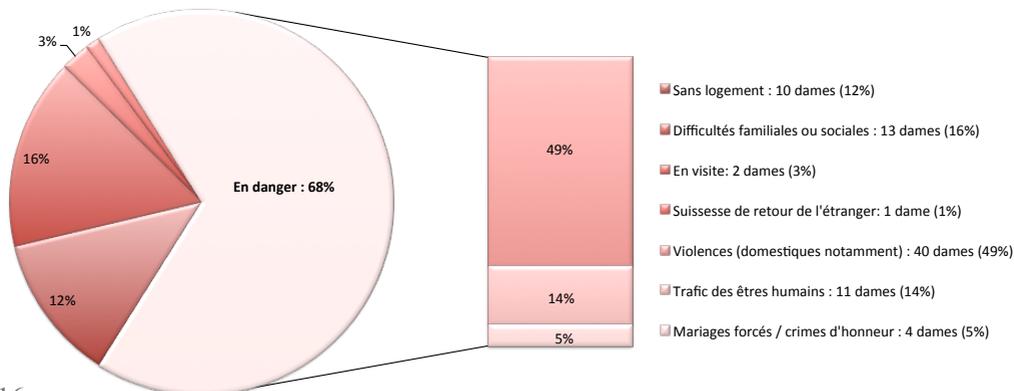
♥ 13 dames étaient en rupture familiale ou en difficultés sociales.

♥ 2 dames étaient en visite.

♥ 1 dame était une suisse de retour de l'étranger.



## Motifs d'entrée



## Pays d'origine

Suisse (21%), Albanie, Algérie, Angola, Bénin, Burundi, Bolivie, Brésil, Cambodge, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, Ethiopie, France, Ghana, Guinée, Italie, Indonésie, Kenya, Kosovo, Maroc, Mozambique, Niger, Nigéria, Ouganda, Pérou, Philippines, Portugal, République Dominicaine, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Syrie, Tchad, Tunisie et Ukraine.



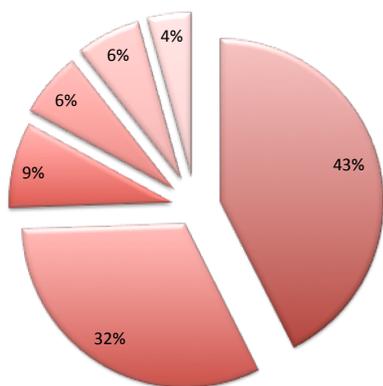
## Situation des dames à la sortie

Durant l'année écoulée, 47 dames ont quitté le Foyer. Elles étaient accompagnées de 20 bébés et 22 enfants.

- ♥ 20 dames, après avoir surmonté leurs difficultés, ont pu se reloger.
- ♥ 15 dames ont intégré un autre foyer ou un autre lieu mieux adapté à leurs besoins.
- ♥ 4 dames sont retournées dans leur pays d'origine.
- ♥ 3 dames ont réintégré leur domicile conjugal ou familial.
- ♥ 3 dames sont parties sans laisser d'adresse.
- ♥ 2 dames ont récupéré leur appartement (sur décision de justice notamment).



## Motifs de départ



- Ont trouvé un appartement après avoir surmonté leurs difficultés : 20 dames (43%)
- Autre lieu mieux adapté : 15 dames (32%)
- Retour au pays (ou pays tiers) : 4 dames (9%)
- Ont réintégré leur domicile conjugal ou familial : 3 dames (6%)
- Parties sans laisser d'adresse : 3 dames (6%)
- Ont récupéré leur appartement : 2 dames (4%)

# Présentation de l'équipe



Evelyne Gosteli  
*Directrice*

Anne Marie  
von Arx-Vernon  
et Esther Billaud  
*Directrices adjointes*

Séraphine Mbaki  
*Responsable cuisinière-  
intendante-animatrice*

Elena von Flüe,  
Claire Dal Busco,  
Anne Gagné,  
Virginie Mocellin,  
Frida Ham Peterson,  
Sanou Ndour,  
Maria Zuniga et  
Marion Maadouné

*Collaboratrices  
socioéducatives et  
administratives*

Patricia Chevalley,  
Doria Paredes Perez  
et Maria Zuniga  
*Intendantes-animatrices/  
Cuisinières-animatrices*

Anne Demarchi  
*Responsable Boutique  
"Aux Trésors Retrouvés"*

Andrea Riman  
*Vendeuse Boutique  
"Aux Trésors Retrouvés"*

Iván De Martín  
Cabrera  
*Maintenance*

Ariadna Chevalley,  
Fran Subirana et  
Yonga Tsesutsang  
*Remplaçant(e)s*

## Les veilleses

### Au Coeur des Grottes 14 et 15



Albana



Alessia



Anastasia



Aurélie



Caroline



Céline



Josefa



Laura



Océane



Pénélope



Sabine



Sarah B.



Sarah C.



Sarah S.



Sylvie

### Foyer Riant-Parc



Camille



Lauriane



Michèle



Juliette



Lucie



Yonga



ACF FIDUCIAIRE S.A.

**FONDATION «AU CŒUR DES GROTTES»**

**GENÈVE**

Exercice 2015

**RAPPORT**

de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
au Conseil de Fondation

-----

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement et annexes) de la Fondation «AU CŒUR DES GROTTES» pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle. Le rapport de performance annexé ne fait pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21 ou qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 24 mai 2016



Charles BURKARD  
Expert-réviseur agréé

**Annexes** : Comptes annuels 2015 comprenant

- I Bilan
- II Compte d'exploitation
- III Tableau de financement
- IV Tableau de variation du capital
- V Annexe
- VI Rapport de performance

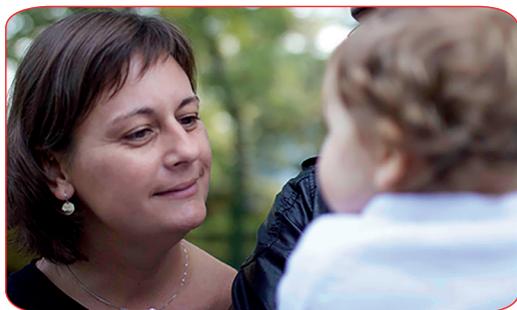
## Résultat de l'exercice 2015

La comptabilité a été effectuée selon les normes Swiss GAAP RPC 21.

Suite à la présentation des comptes et au contrôle d'ACF FIDUCIAIRE S.A., les comptes 2015 ont été approuvés par le Conseil de Fondation le 7 juin 2015.

Bilan au 31 décembre	2015	2014
<b>Actif</b>		
Caisses	21 642.05	4 739.95
PostFinance	603 926.41	780 527.31
Banque	26 702.06	25 586.02
Créances envers les pensionnaires	105 599.95	85 063.40
Créances envers les donateurs	11 860.00	3 600.00
Comptes de régularisation actif	118 044.91	30 124.43
Actif immobilisé (mobilier, installations)	3.00	789.20
<i>Total actif</i>	<b><u>887'778.38</u></b>	<b><u>930'430.31</u></b>

<b>Passif</b>		
Créanciers	52 494.62	60 290.20
Comptes de régularisation passif	5 000.00	5 100.00
Solde subventions et dons Villa Prévoist	0.00	49 024.91
Produits reçus d'avance	1 131.00	0.00
Dette Société Coopérative Armée du Salut, Berne	15 000.00	30 000.00
Fonds avec affectation limitée	246 670.45	134 264.80
Fonds pour projet en cours Foyer Riant-Parc	0.00	75 000.00
Fonds pour projet en cours Nouvelle Maison	100 000.00	0.00
Fonds pour Foyer Riant-Parc	101 783.68	261 000.00
Capital de la Fondation	150 000.00	150 000.00
Fonds libres au 1 <sup>er</sup> janvier	165 750.40	160 814.38
Résultat de l'exercice (attribué aux fonds libres)	49 948.23	4 936.02
<i>Total passif</i>	<b><u>887'778.38</u></b>	<b><u>930'430.31</u></b>



# Produits

2015

2014

## Subventions et dons

Subvention de la Ville de Genève	500 800.00	360 800.00
Sub. extra. de la Ville et dons Foyer Riant-Parc	301 000.00	0.00
Dons de Communes genevoises	33 660.00	12 900.00
Participation du DSE aux Emplois de Solidarité	17 008.40	17 844.00
Dons de corporations, fondations et particuliers	78 696.63	77 609.25
Dons avec affectation spécifique	509 860.85	336 484.65
Dons avec affectation spécifique Foyer Riant-Parc	581 500.00	261 000.00
Subv. extraordinaire de la Ville et dons Villa Prévost	47 916.66	129 583.30
Don loyer studio	15 868.00	15 835.00
Loyers facturés par l'Armée du Salut	72 900.00	72 900.00

**2 159 210.54**

**1 284 956.20**

## Produits d'exploitation

Recettes de pensions	753 658.30	753 560.65
Pensions sponsorisées	252 024.00	211 503.00
Pensions à charge de la Fondation	330 085.70	311 736.35
Autres produits	299.50	0.00
Vente Boutique "Aux Trésors Retrouvés"	39 001.00	56 472.00
Intérêts créanciers et autres produits	272.87	791.00

**1 375 341.37**

**1 334 063.00**

## Total des produits

**3 534 551.91**

**2 619 019.20**



# Charges

	2015	2014
Vivres et boissons	53 053.01	52 380.10
Produits ménage et blanchissage	44 190.18	50 841.62
Entretien et réparations	34 203.40	30 558.50
Entretien (Boutique "Aux Trésors Retrouvés")	770.45	902.05
Pertes/Ventes Boutique	500.00	0.00
Electricité, gaz, eau et mazout	66 790.90	43 612.70
Aides sociales	16 270.70	19 437.26
Animations, frais de transports et médicaments	5 170.30	3 958.90
Utilisation des dons affectés	397 455.20	345 037.30
Utilisation des dons affectés au Foyer Riant-Parc	740 716.32	0.00
Salaires et charges sociales (21.5 postes au 31.12.2015)	1 626 132.96	1 307 761.65
Autres charges du personnel	12 421.54	6 787.40
Honoraires de fiduciaire et d'avocat	22 813.55	30 907.60
Primes d'assurances choses et RC	9 868.10	5 349.50
Frais de bureau et d'administration, frais de port	36 261.85	33 874.00
Frais informatiques	5 930.34	4 459.00
Amortissements	786.20	786.25
Taxes et redevances, frais de caisse, bancaires et postaux	3 087.65	4 042.85
Achalandage Boutique "Aux Trésors Retrouvés"	1 388.00	2 467.80
Loyers logements relais	25 618.00	33 835.00
Loyers facturés par l'Armée du Salut	72 900.00	72 900.00
Pensions à charge de la Fondation	330 085.70	311 736.35
<b>Total des charges</b>	<b><u>3 506 414.35</u></b>	<b><u>2 361 635.83</u></b>
<b>Total des produits</b>	<b>3 534 551.91</b>	<b>2 619 019.20</b>
<b>Total des charges</b>	<b>-3 506 414.35</b>	<b>-2 361 635.83</b>
<b>Attribution/Dissolution Fonds avec affectations spécifiques</b>	<b>-112 405.65</b>	<b>8 552.65</b>
<b>Dissolution/Attribution Fonds affectation Foyer Riant-Parc</b>	<b>159 216.32</b>	<b>-261 000.00</b>
<b>Dissolution Fonds pour projet en cours Foyer Riant-Parc</b>	<b>75 000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Attribution Fonds pour projet en cours Nouvelle Maison</b>	<b>-100 000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Attribution aux Fonds libres</b>	<b>-49 948.23</b>	<b>-4 936.02</b>
<b>Résultat de l'exercice après attributions</b>	<b><u>0.00</u></b>	<b><u>0.00</u></b>



## Nos chaleureux remerciements

- ♥ aux Autorités de la Ville de Genève qui :
  - nous soutiennent et subventionnent le fonctionnement du Foyer,
  - mettent à notre disposition, sous forme de subventions non monétaire, la maison de Riant-Parc ainsi qu'une Villa servant de logement relais,
  - nous accordent la gratuité du loyer de notre Boutique "Aux Trésors Retrouvés" à la rue de Zurich 40.
- ♥ aux Fondations et privés qui ont financé la rénovation, l'aménagement et le fonctionnement du Foyer Riant-Parc ouvert le 6 juillet 2015, notamment la Loterie Romande, la Fondation Pro Victimis, la Fondation de Bienfaisance du groupe Pictet, la Fondation Sesam, la Georg Waechter Memorial Foundation ainsi que les femmes du Lions Club et du Club Inner Wheel Genève.
- ♥ aux Communes genevoises qui nous ont subventionnés en 2015 : Meyrin, Coligny, Plan-les-Ouates, Chêne-Bourg, Versoix, Carouge, Satigny, Présinge, Prégny-Chambésy, Veyrier, Bellevue, Onex, Grand-Saconnex, Bardonnex, Soral, Cartigny, Russin, Chancy, Perly-Certoux, Meinier et Céligny.
- ♥ aux Membres du Conseil de Fondation qui offrent leur temps et leurs compétences et nous renouvellent leur confiance.
- ♥ à l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" qui soutient amicalement et financièrement notre action.
- ♥ à tous les généreux donateurs qui rendent possible la poursuite de notre action, notamment :
  - l'Association Partage qui, par sa contribution, nous permet d'offrir gratuitement les trois repas journaliers aux dames et aux enfants qui séjournent au Foyers,
  - le bienfaiteur qui, à l'année, met gracieusement un studio à disposition d'une pensionnaire du Foyer,
  - la Fondation Teamco, la Fondation Aletheia, Procter & Gamble Europe SA, la Fondation Pierre Demaurex, Capital Group Companies Global Los Angeles, BUNGE, Cargill International SA, l'Association Un Enfant un Cadeau, la Société Coopérative Migros Genève, l'Ifage, l'Ecole-Club Migros, la Banque Cantonale de Genève, Mme et M. Françoise et Guy Demole, la Maison Lachenal SA, le Secteur Petite Enfance des Grottes, l'American



International Women's Club, M. Philippe Guy, M. Dominique Bungener, M. Allen Adler, M. Pierre Mottu, M. Nicolas Barde, M. Jean-Pierre Brun, les employé(e)s de la Mission permanente du Canada, la Fondation Servida Stiftung, la Fondation Alice et Karl Schenk, Hope Worldwide Switzerland, M. Jean-Pierre Naz, M. Robert Clerget, le Club Soroptimist International Genève-Fondateur, le Pressing Quali-Clean, les Tissus Colbert C. de Tymowska, Pallud SA, Bec Inox, Pierre Simon Electricité, Rutsch SA, Serrurerie Jaunin Sarl, Fleury Hollenstein SA, Primus SA, Ventilus, Loretti SA, la Boutique du dos et Sealed Air Re-Imagine.

♥ à toutes les personnes qui nous ont offert des dons en nature (vêtements, denrées alimentaires, produits d'hygiène et cosmétiques, jouets pour les enfants, meubles et bibelots pour nos dames, notre Boutique ou nos maisons), de leur temps, de leurs compétences et de leurs talents (cours de français, animations pour les enfants, etc.). Merci notamment à la Maison Carasso, au journal Encore!, à Mme Béatrice de Candolle et au Dr Jean-Pierre Oberholzer. Merci à Mme Liliane Favarger qui est venue régulièrement faire de petites réparations dans la maison, Malagnou Coiffures et son équipe qui ont coiffé gratuitement les dames et les enfants du Foyer, Mme Guy pour le soutien offert aux dames en français ainsi que les dames de l'Emmanuel Church qui mois après mois reçoivent les dames et les enfants du Foyer pour un repas convivial. Merci également à l'ambassade du Sri Lanka qui apporte régulièrement des repas au Foyer. Nous voudrions également citer les nombreuses personnes qui ont organisé des activités pour nos pensionnaires, la Ville de Chêne-Bougeries qui, depuis plusieurs années, nous reçoit dans le temps de Noël pour un repas spectacle, l'Association Bambi qui a offert aux enfants du Foyer une matinée au Cirque de Noël, l'Union Bancaire Privée pour la sortie au cirque et les animations organisées en notre faveur, l'association Jeanne d'Arc pour la sortie luge, la Ville de Genève et l'OCG qui nous offrent des places pour des concerts et spectacles, le Cercle des dirigeants d'entreprises (CDE) pour les déjeuners du cœur.

♥ aux entreprises et particuliers qui, au moment des fêtes, viennent spontanément apporter des cadeaux pour les dames et les enfants du Foyer, notamment l'Association Un enfant un cadeau, la Maison Firmenich SA, l'American International



Women's Club, EA Electronic, la Maison Clarins, M. Gabriel Perrier, Manor SA et le FC Servette.

♥ à tous les membres du réseau de compétence et d'entraide, notamment : l'Accueil de Nuit, le Service de l'accueil du postobligatoire (ACPO), l'Arcade Sages-femmes, Aspasia, l'Association pour la Promotion des Droits Humains (APDH), le Bureau des amiables compositeurs (BAC), le Bureau central d'aide sociale (BCAS), le Bureau d'information petite enfance (BIPE), Camarada, le Collectif de défense, la Consultation ambulatoire mobile de soins communautaires (CAMSCO), le C.A.R.É., Caritas, le Centre genevois du volontariat (CGV), le Centre de liaison des associations féminines genevoises (CLAFG), le Centre social protestant (CSP), les Clubs sociaux de la Ville de Genève, divers Consuls, diverses crèches et écoles (notamment Inforco, Ber, Ecole-Club Migros et l'IFAGE), les EMS de Beauregard, de Bellevue et de Saint-Loup, F-Information, la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ), la Fondation SESAM, la Gérance immobilière municipale (GIM), le Groupe sida Genève, la Guidance infantile, la Halte d'Emmaüs Femmes, l'Hospice général et ses divers Centres d'action sociale, la Haute école de travail social (HETS), Interfoyers, le Centre LAVI, l'Office cantonal de l'emploi (OCE), l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), l'Office des Droits Humains, l'Office médico-pédagogique (OMP), le Parquet du Procureur, le Planning familial, les Polices Fédérale, Cantonale et Municipale, Pro Juventute, le Service d'aide au retour de la Croix-Rouge (SAR), le Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT), S.O.S. Femmes, S.O.S. Futures mamans, le Service de protection des mineurs (SPMi), le Service des loisirs, le Service d'incendie et de Secours (SIS), le Service social de la Ville de Genève, le Service social international (SSI), les Services sociaux et infirmiers de l'Hôpital cantonal, Solidarité-Femmes, l'Association Le Trialogue, l'Unité interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (UIMPV), l'Unité mobile d'urgence sociale (UMUS), l'Université ouvrière genevoise (UOG), l'Association les Vernets d'Arve, VIRES, Voie F, la garderie Zone Bleue.

♥ à toutes les stagiaires de l'année 2015 : Elodie, Gabrielle, Camille, Eva, Yanis, Jade, Yonga et Kelly.

♥ à Patricia, Virginie et Iván pour la plupart des photos.



## Association "Les Amis du Cœur des Grottes"

Tout au long des années, la mission du Cœur des Grottes n'aurait pas pu se poursuivre sans le soutien de très nombreux amis. En 2006, certains d'entre eux se sont constitués en association pour promouvoir et soutenir plus efficacement les actions de la Fondation.

Nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à Madame Madeleine Bernasconi qui a assumé la présidence de l'Association depuis ses débuts et remercions Madame Alexandra Rys qui a repris cette fonction depuis le 8 juin 2015. L'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres, mais les besoins sont importants et nous aimerions pouvoir intensifier encore notre action.

L'Association a pour but de soutenir de diverses manières la Fondation "Au Cœur des Grottes", en particulier dans la recherche de financement. Elle contribue à faire connaître la Fondation, à la promouvoir et l'aide à développer ses activités en organisant des manifestations ponctuelles. Si vous désirez rejoindre l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes", merci de remplir le formulaire ci-contre et de l'envoyer au Foyer "Au Cœur des Grottes".



**Je désire devenir membre de l'Association "Les Amis du Cœur des Grottes" !**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

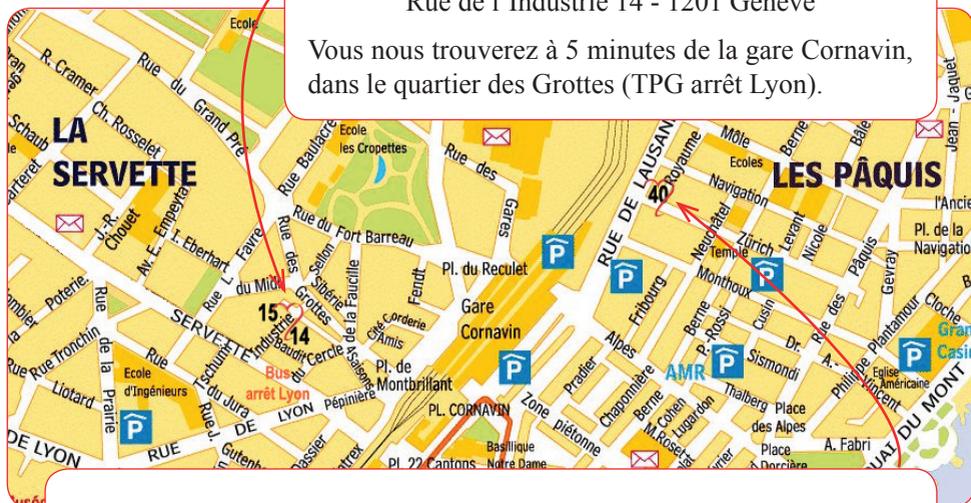
Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

# AU CŒUR DES GROTTES

Fondation "Au Cœur des Grottes"

Rue de l'Industrie 14 - 1201 Genève

Vous nous trouvez à 5 minutes de la gare Cornavin, dans le quartier des Grottes (TPG arrêt Lyon).



## Boutique "Aux Trésors Retrouvés"

Rue de Zurich 40 - 1201 Genève

Tél : 0041 22 731 46 09

Une belle manière d'offrir et de se faire plaisir !

"Aux Trésors Retrouvés" est une boutique de réinsertion pour des dames du Foyer "Au Cœur des Grottes".

Vous y trouverez des pièces uniques et des cadeaux originaux pour vos amis.



Nous attendons votre visite :

♥ du mardi au vendredi de 12h à 18h